ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

24 FÉVRIER 2022

Présents

<u>Représentants de la municipalité</u> :

Michel LANGELIER, maire-adjoint
Jocelyne GOUIC, maire-adjoint
Mathieu LAUNAY, conseiller municipal délégué aux associations
Alain PARIS, conseiller municipal
Aurélie BONHOMME, conseillère municipale

<u>Membres du conseil d'administration</u> *(membres votants)* :

Jean-Yves TESSIER
Jacques LEGENDRE
Thierry GUIRADO
Pierre FORTIN
Gérard ZANNI
Yvette SOURDILLE
Gilles DUCLUZEAU
Georges DESHAYES
Brigitte LEROUX
Françoise DEBONNE
Thierry BRIANT
Josette LEOPOLD

<u>Membres actifs</u> *(membres votants)* :

Patrick CHAUSSIS
François TENIN
Thierry PORTE
Jacky FOUGERAY

<u>Membres adhérents</u> *(membres votants)* :

Marie-Pierre CHAUMIER
Jacques SOURDILLE, président du CCAV
Martine DESHAYES
Claudine TENIN
Rolande GANNIER
Richard ITTÉ

<u>Autres personnes présentes</u>

Rolland RODARY

Excusés

Philippe RICHARD, maire
Huguette FOUCHER, membre du conseil d'administration
José BORENCE, membre du conseil d'administration

Ordre du jour :

1) Rapport d'activité 2021
2) Rapport d'activité 2021 écomusée « *La Grange* »
3) Bilan financier 2021
4) Projets 2022
5) Budget prévisionnel 2022
6) Questions diverses

1- Rapport d'activité 2021

PATRIMOINE DU VAIRAIS

L’association en chiffres

42 adhérents

18 membres du conseil d’administration

23 membres actifs

624 visiteurs aux manifestations et activités

135 visiteurs à l’écomusée « *La Grange* »

2 manifestations organisées

3 réunions du conseil d’administration

5 commissions :

commission écomusée « *La Grange* »
commission restauration, entretien et mise en valeur du patrimoine
commission animations
commission recherches
commission publications

10 906 visiteurs sur le site internet

Évolution du nombre d'adhérents

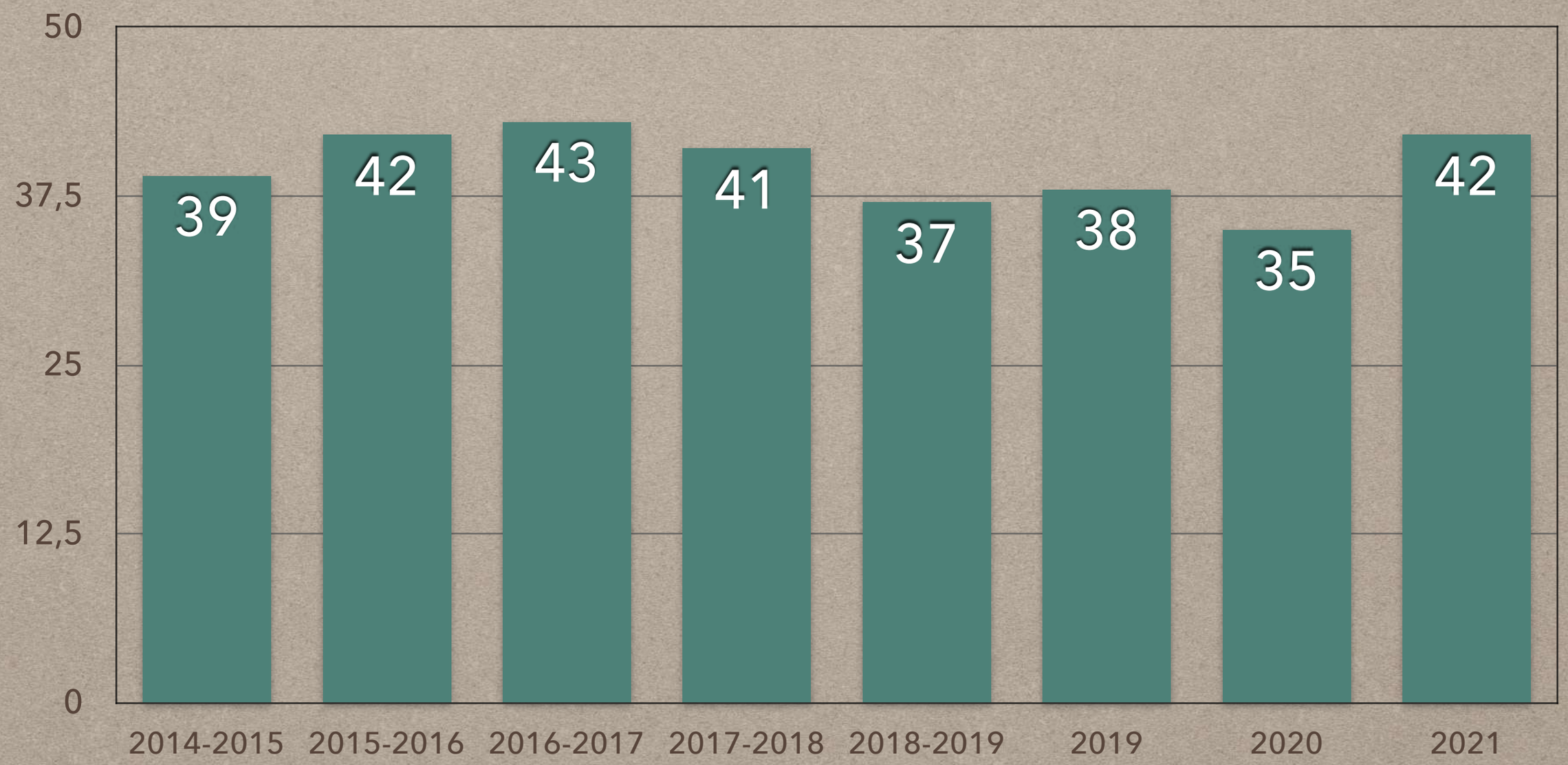

Évolution du nombre de participants aux manifestations

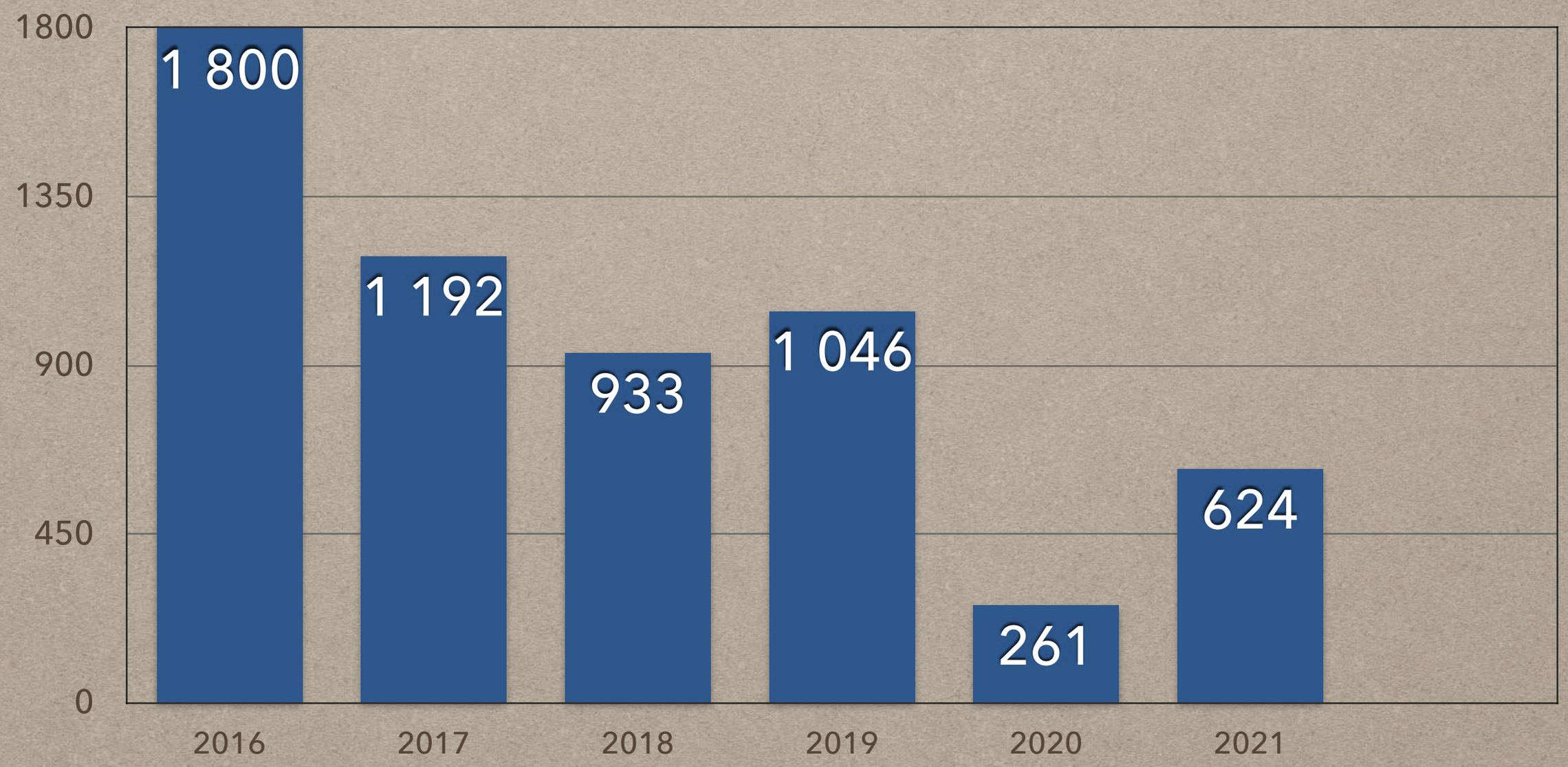

7 janvier 2021 : courrier à la municipalité pour demander la conservation des registres paroissiaux et d'état-civil à la mairie

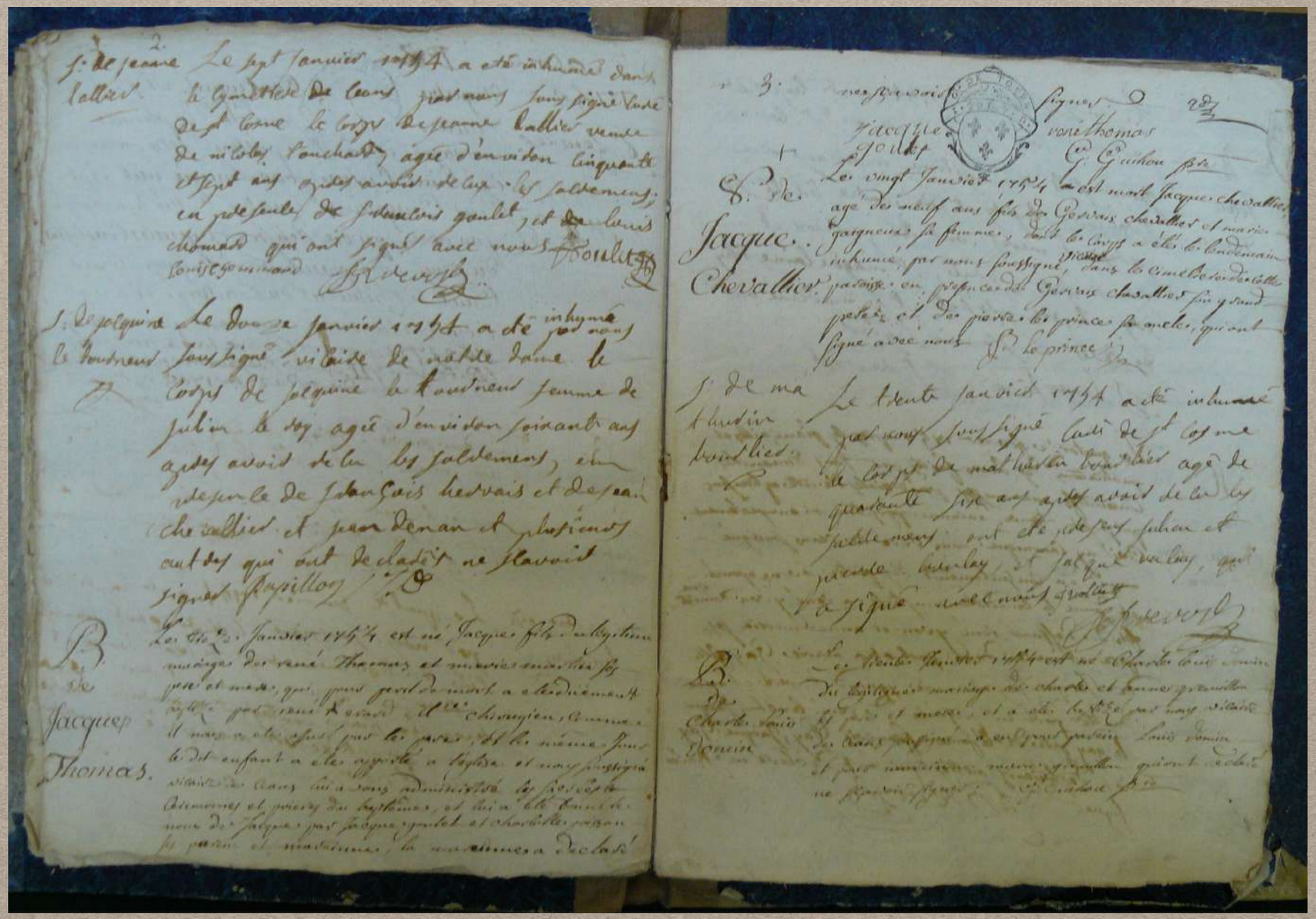

17 février 2021 : signature d'une convention de partenariat avec la commune

janvier - avril 2021 :
reconstitution du lavoir en bois de Courteillon

mars - mai 2021 : restauration des plaques de cocher

juin 2021 : mise en place d'une signalétique du petit patrimoine

COUVERCLES DE SARCOPHAGES MÉROVINGIENS
VIe siècle

Ces couvercles de sarcophages mérovingiens ont été découverts en 2004 lors des travaux de l'église de Saint-Cosme et en 2008 lors de travaux dans l'actuel écomusée. Ils datent du VIe siècle et sont en grès roussard. Aucune cuve contenant le corps d'un défunt n'a été retrouvée. Cependant, il est probable que les cuves étaient du même type que celle visible près de l'église de Contilly (Sarthe).

Sarcophage mérovingien découvert à Contilly (Sarthe)

Les sarcophages de l'époque mérovingienne ne sont pas tous en pierre. Il en existe en bois ou en ardoises. Le choix des matériaux dépend à la fois des coutumes locales et de l'approvisionnement en matières premières. En ce qui concerne les sarcophages de Saint-Cosme-en-Vairais, le grès roussard était très certainement extrait de gisements présents à Pouvrai (Orne), c'est-à-dire à environ 5 kilomètres d'ici.

Guerrier mérovingien avec son équipement

Les tombes de l'époque mérovingienne indiquent que la sépulture répond à un certain rituel. Les défunts sont allongés sur le dos le plus souvent les bras le long du corps. Les femmes sont enterrées avec leurs bijoux et les hommes avec leurs armes. On peut aussi y trouver de la vaisselle.

Plaque boucle de ceinture mérovingienne découverte à Saint-Cosme et conservée au musée archéologique du Mans

Ceci est attesté par les découvertes faites à Saint-Cosme. Dans la grange qui accueille l'écomusée, a été découverte une tombe d'un guerrier. Avec les ossements étaient présents une plaque boucle et une lame de scramasaxe (épée courte à double tranchant), mais aussi des tessons de céramique. Dans la tombe d'une femme découverte en 2014 dans une propriété privée, a été retrouvée avec le squelette une épingle à cheveux datée également du VIe siècle.

Les découvertes mérovingiennes faites à Saint-Cosme-en-Vairais depuis le XIXe siècle, confirment la présence d'une importante nécropole (cimetière) de cette époque. L'état actuel de nos connaissances nous permet d'affirmer que cette nécropole s'étendait depuis le site de l'église jusqu'au carrefour de l'avenue Eugène Gourdeau et de la rue des Ecoles.

Lame de scramasaxe découverte à Saint-Cosme

LAVOIR EN BOIS DE COURTEILLON
années 1930

Le lavoir de Courteillon avant sa reconstitution

Ce lavoir, situé au bord de la Mortève, est une reconstitution d'un ancien lavoir en bois construit à cet emplacement par un particulier dans les années 1930. Sa couverture était faite en tôles ondulées. Il était en très mauvais état et était menacé de disparition.

L'association Patrimoine du Vairais a décidé non pas de le restaurer, mais de reconstituer un type de lavoir que nous pouvions rencontrer fréquemment autrefois au bord de nos rivières. Les travaux, qui ont nécessité 250 heures de travail, ont été réalisés en 2021. Les dimensions sont modestes (3,20 m x 2 m). L'ossature est en chêne et le bardage en sapin Douglas. Il est peint à l'ocre naturel. Le choix a été fait de mettre une couverture en tuiles anciennes (910 tuiles). L'intérieur est pavé et est formé de deux parties : le lavoir-rinçoir et la buanderie.

L'usage du lavoir a été introduit en France par le courant hygiéniste du XIXe siècle, notamment avec les travaux de Louis Pasteur. Le passage au lavoir était la dernière étape avant le séchage du linge. Il servait d'ailleurs plus souvent à rincer le linge qu'à le laver. Les femmes penchées sur la planche, à genoux dans des caisses (ou cases) à laver, étaient munies d'un battoir pour l'essorage. L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée avec l'arrivée de la machine à laver dans les années 1950.

Le lavoir reconstitué vu du côté du ruisseau de Mortève

Les lavoirs n'étaient pas nécessairement des constructions publiques, beaucoup étaient privés. Sur la commune de Saint-Cosme-en-Vairais, on recense actuellement deux lavoirs publics (celui en bordure du chemin de Pilbeau et celui de Contres) et sept lavoirs privés, ceux-ci étant majoritairement situés dans des propriétés privées le long de l'avenue François Mitterrand en bordure de la Mortève. Quant à ce lavoir, bien que construit à l'origine par un particulier, il fait partie du domaine public.

Anciens lavoirs en bois, aujourd'hui disparus, situés sur l'Orne Saosnoise à proximité de la Louvresse à Champaissant

Le lavoir privé des Cressonnières

BORNE DE CORVÉE
milieu du XVIIIe siècle

Sous l'Ancien Régime, l'entretien des routes royales devait être fait par les habitants des paroisses situées à moins de 3 lieues communes de la route (soit environ 14 kilomètres). Ce travail, non rémunéré, faisait partie de la corvée royale. Il se faisait deux fois par an, au printemps et à l'automne.
Au bord de la route étaient donc implantées des bornes en grès, qui permettaient de délimiter le secteur à entretenir par chaque paroisse. Par exemple, sur cette borne sont inscrits les noms des paroisses de Courcival et de Jauzé. Les habitants de ces paroisses devaient donc entretenir la route sur la distance comprise jusqu'à la borne suivante.

Borne de corvée des Galesnières avec la mention de la paroisse de Contres et la distance de 119 toises (309 mètres)

Sur les bornes, nous pouvons distinguer les traces d'une fleur de lys. Le nom de la paroisse y est inscrit, ainsi que la distance à entretenir par les habitants de la paroisse. Cette distance est exprimée en toises (1 toise = 1,949 mètres). Par exemple, au pied de cette borne nous distinguons encore la mention de 119 toises sous le nom de la paroisse de Jauzé. Cela signifie donc que les habitants de Jauzé devaient entretenir la route royale sur une distance de 119 toises, soit 231,9 mètres.

Croix datant du milieu du XIXe siècle située près du lieu-dit Fayot. Son piédestal est une ancienne borne de corvée sur laquelle sont mentionnées les paroisses de Saint-Pierre-des-Ormes et de Saint-Rémy-des-Monts.

Saint-Cosme-de-Vair était traversée par la route royale reliant Le Mans à Paris. Des bornes se trouvaient donc le long de l'itinéraire sur le côté droit en direction du Mans. Actuellement, la commune de Saint-Cosme-en-Vairais est celle qui recense le plus grand nombre d'anciennes bornes de corvée en France : six au total. En dehors de celle-ci, elles sont situées aux lieux-dits la Taille (paroisse mentionnée Nogent-le-Bernard), Fayot (paroisses mentionnées Saint-Pierre-des-Ormes et Saint-Rémy-des-Monts), la Croix Verras (paroisse mentionnée Sables), Loup Pendu (paroisse mentionnée Dehault) et les Galesnières (paroisse mentionnée Contres).

Fleur de lys représentée sur la borne de corvée située près de Fayot

Les bornes de corvée n'ont plus eu d'utilité à partir de 1789 avec la fin de la corvée royale. Certaines ont été réutilisées pour servir de piédestal à des croix en fer au milieu du XIXe siècle. C'est le cas de celles de Fayot, Loup Pendu, la Taille et la Croix Verras. La borne située aux Galesnières a retrouvé son emplacement d'origine en 2017. Auparavant, elle était située près de la Croix des Murs, et elle avait aussi servi de support à une croix par le passé. Quant à celle-ci, elle était placée dans l'emmarchement de la sacristie jusqu'en 2014.

PLAQUES DE COCHER
Vers 1880-1890

Carte postale avec l'entrée de Contres par le hameau du Becquet. On peut y voir un poteau avec des plaques de cocher aujourd'hui disparues.

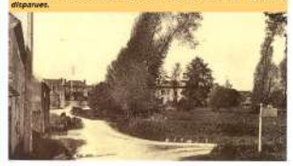

Les plaques de cocher sont des panneaux directionnels en fonte appelés panneaux indicateurs au XIXe siècle, qui ont été apposés à partir de 1835 sur des façades de maisons ou sur des poteaux à des carrefours. La plaque en fonte avec les lettres en relief a été inventée par Charles-Henri BOUILLANT. Ce propriétaire d'une fonderie dans le département de la Seine a déposé un brevet en 1846. Ce brevet lui assure le monopole de la fabrication de tous les panneaux indicateurs en France jusqu'en 1861. Par la suite, d'autres fonderies se lancent dans la fabrication, telle la fonderie CHAPPÉE de Sainte-Jamme-sur-Sarthe (fonderie d'Antoigné).

C'est en 1836 qu'est créée la voirie vicinale. On distingue alors deux types de chemins vicinaux : ceux qui sont considérés comme non classés à la charge des communes, et les voies de grande, moyenne et petite communication à la charge des départements et/ou des communes. Le réseau de communication se développant alors en France, l'État décide de renforcer la signalisation directionnelle.

En 1859, une circulaire préconise d'installer dans chaque commune de France une plaque indiquant le nom de la localité, la distance la séparant des centres administratifs du département (préfecture, sous-préfecture, chef-lieu de canton). En France, seuls les départements de la Drôme et de la Sarthe vont suivre cette directive. Le département de la Sarthe a donc passé une commande de 387 plaques communales en 1859 à la fonderie BOUILLANT de Paris. Il était préconisé de fixer ces plaques au plus près du centre de la commune. La particularité de ces plaques est qu'elle précise également que la mendicité est interdite dans le département.

Plaque communale de Contres (1859)

Les plaques de cocher en fonte seront posées jusque dans l'entre-deux-guerres selon les départements. Elles sont progressivement remplacées par des panneaux indicateurs directionnels en zinc émaillé.

Sur la commune de Saint-Cosme-en-Vairais, nous recensons encore actuellement sept anciennes plaques de cocher, dont trois sont toujours à leur emplacement d'origine (rue de la Ville Dorée et rue des Croisettes à Contres). La plaque visible sur le mur extérieur de l'écomusée était placée autrefois sur un poteau à l'angle des routes de Saint-Fulgent (D 205) et de la Haie Marie

Plaque de cocher autrefois située rue de l'Ormeau et actuellement exposée dans l'écomusée

(VC 404). Celle exposée à l'intérieur de l'écomusée était placée sur la façade d'une maison à l'angle de la rue de l'Ormeau et de la rue Nationale. Quant à ce poteau avec deux plaques directionnelles, il était situé jusqu'en 2017 à l'angle de la route de la Corbinière (VC 201) et de la route de Courcival (D 206). En mauvais état, il a été restauré par l'association Patrimoine du Vairais et installé à cet emplacement pour le sauvegarder. Ce poteau et les deux plaques ont été fabriqués dans la fonderie CHAPPÉE entre 1880 et 1890. A noter qu'une seule plaque communale a été conservée, celle de l'ancienne commune de Contres. Elle a été fabriquée en 1865 dans la fonderie BOUILLANT à Paris.

8 juin 2021 : l’association est reconnue d’intérêt général

Les dons et versements assimilés peuvent bénéficier d'un avantage fiscal, à savoir :

- Pour les particuliers : réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable

- Pour les sociétés assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés : réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires

juin 2021 : réalisation d'une plaquette pour le sentier d'interprétation du patrimoine

ITINÉRAIRE

Départ de l'espace nature « Vemo Vici » (le parcours peut être réduit en faisant des boucles).

1- Écomusée « *La Grange* » (ancienne grange dimière)
2- Four à pain du XVIIe siècle
3- Douve du presbytère

Traversez l'espace nature et prenez la direction de l'espace boisé en longeant le ruisseau de Mortève. Passez à proximité de la station d'épuration et prenez à droite sur le chemin de Pilbot.

4- Lavoir des Cressonnières

Prenez à droite sur l'avenue Charles De Gaulle, puis à gauche au giratoire sur l'avenue Véron de Forbonnais.

5- Maison où a vécu François Véron de Forbonnais avant la construction de son château.

Traversez l'avenue au prochain passage piétons et prenez la cité Maurice Vasseur. Tournez à gauche sur la rue de Champaissant. Prenez l'impasse des Jonquilles et le sentier piétons. Tournez à droite sur l'avenue Véron de Forbonnais. Traversez l'avenue pour rejoindre la place Saint-Médard sur votre gauche.

6- Église Saint-Gilles de Champaissant et son balet
7- Ancienne pompe communale

Revenez sur l'avenue Véron de Forbonnais et prenez en face la route de Mont Jallu.

8- Ancienne motte castrale du Mont Jallu

Au « Cédez-le-passage », prenez le chemin en face.

9- Table d'orientation. Vue sur la vallée de l'Orne Saosnoise

Au bout du chemin, prenez à droite pour voir le four à chanvre.

10- Four à chanvre de la Croix des Murs

Revenez sur vos pas et prenez le chemin du Chauchais à 150 mètres à droite. Sur la D301, prenez à droite.

11- Four à chanvre du Terras

Au Terras, traversez la route et prenez le chemin du Vivier.

12- Four à chanvre de la Tremblaie
13- Four à chanvre et braierie des Croisettes

Au bout du chemin, prenez à gauche la rue des Croisettes pour arriver place de l'église.

14- Fontaine et lavoir de Contres
15- Moulin de Contres

Continuez en direction du hameau du Becquet et prenez la route de Nogent-le-Bernard. Marchez sur environ 1 kilomètre et prenez à droite le chemin des Hautes Grouas. Passez à proximité du centre bouddhiste du Kalachakra et poursuivez le chemin (à partir de la barrière et jusqu'au ruisseau, vous êtes sur une propriété privée).

16- Fontaine des Basses Grouas

Poursuivez sur le chemin de l'Aumonette. Au bout du chemin, prenez à gauche en direction de Courteillon.
*A 350 mètres sur votre gauche, vous pouvez faire un détour par le chemin pour voir un **lavoir en bois** reconstitué.*
*Revenez sur vos pas et prenez à gauche. Vous passez à côté du **moulin de Courteillon**.*
Prenez à droite au « Cédez-le-passage », puis aussitôt à droite la rue Raymond Loiseau. Traversez le lotissement de la Tuilerie. A la fin de la rue Roland Garros, prenez le square des pionniers à droite juste avant le stop.
*Traversez le **square des Pionniers**, lieu à la mémoire des habitants du Vairais partis pour le Québec au XVIIe siècle. Vous y verrez notamment deux charrues anciennes.*
A la sortie du square, prenez à gauche sur la route de Contres. Au carrefour de l'avenue Eugène Gourdeau et de la rue Nationale, prenez en face la D85 en direction de Nogent-le-Bernard.

Entrez dans l'espace nature « Vemo Vici » à 170 mètres sur votre droite. (fin de la randonnée)

SENTIER D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

PATRIMOINE AGRAIRE
PATRIMOINE DE L'EAU

11,6 km
3h30

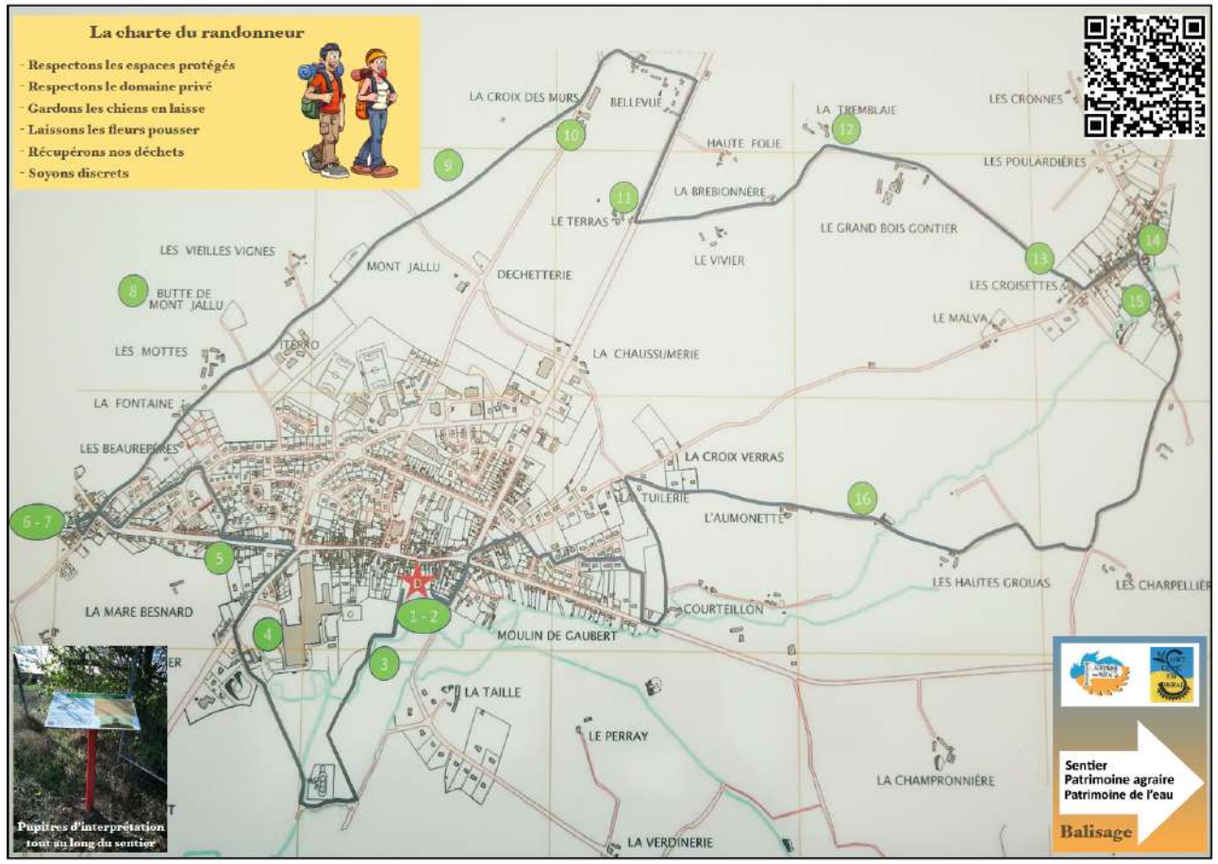

27 juin 2021 : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

29 visiteurs

30 août 2021: visite des églises avec une architecte du CAUE pour les études diagnostic des édifices

septembre 2021 : participation à la mise en place d'un nouveau circuit de randonnée « *Champaissant - Forbonnais* »

3 septembre 2021 : participation au forum des associations

Du 13 au 26 septembre 2021 : exposition

624 visiteurs

Fréquentation des expositions 2014-2021

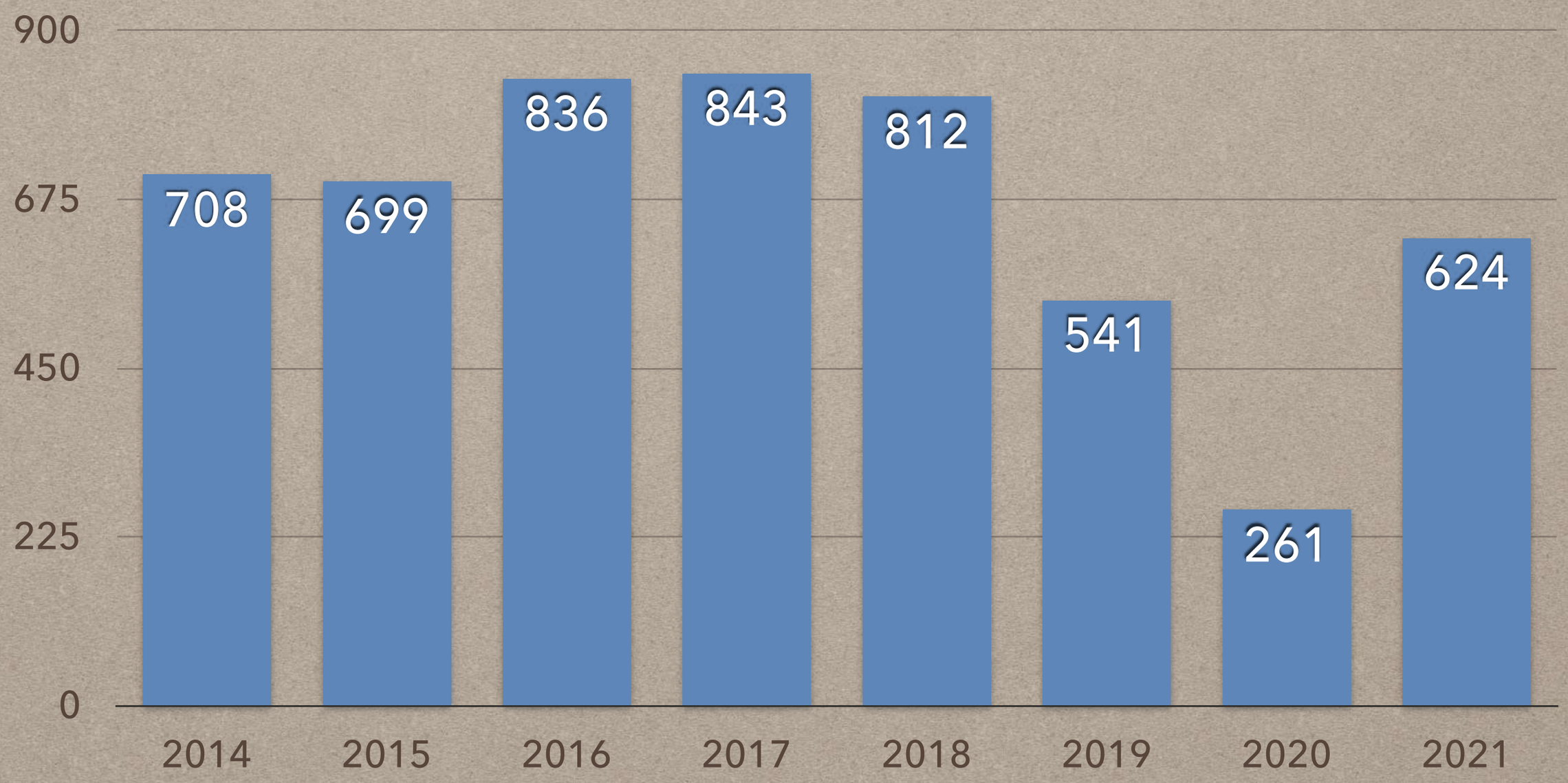

septembre 2021 : publication du n°10 de la revue « *Les Carnets du Vairais* »

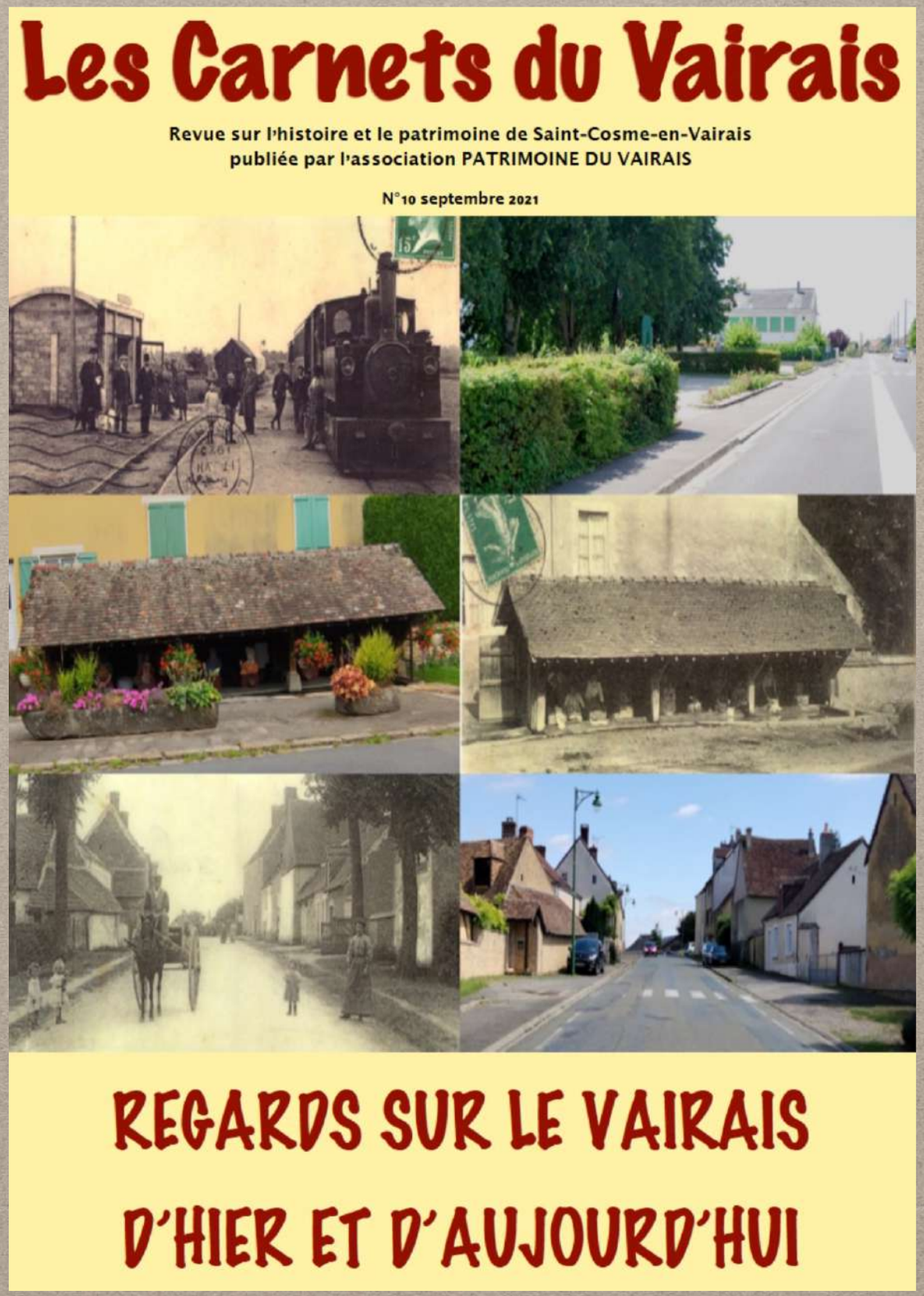

8 octobre 2021 : accueil d'un groupe de 32 Américains

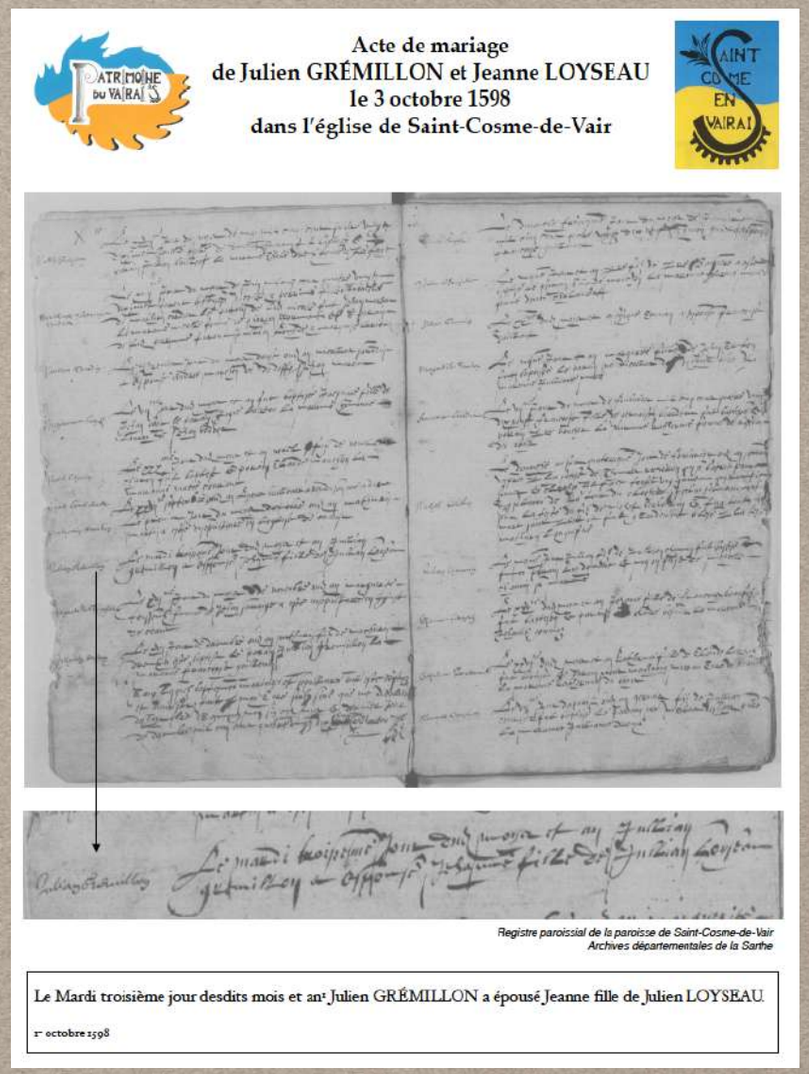

Acte de mariage
de Julien GRÉMILLON et Jeanne LOYSEAU
le 3 octobre 1598
dans l'église de Saint-Cosme-de-Vair

Registre paroissial de la paroisse de Saint-Cosme-de-Vair
Archives départementales de la Sarthe

Le Mardi troisième jour desdits mois et an[t] Julien GRÉMILLON a épousé Jeanne fille de Julien LOYSEAU.

1er octobre 1598

23 octobre 2021 : participation à l'assemblée générale de Perche-Canada

décembre 2021 : publication du n°13 du bulletin d'information « *La Colonne* »

LA COLONNE

Bulletin d'information de l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS
N°13 décembre 2021

Le mot du président

Après plusieurs années d'interruption, le conseil d'administration a souhaité relancer la publication de notre bulletin d'information « *La Colonne* ». Vous serez ainsi informés de l'actualité de notre association deux fois par an (en juin et en décembre). Contrairement à la précédente édition, ce bulletin ne sera publié qu'au format numérique. Il sera envoyé aux adhérents et aux partenaires de l'association, mais aussi téléchargeable sur notre site internet.

Nous vous souhaitons une excellente année 2022.

Bien amicalement.

Jean-Yves TESSIER

AGENDA

24 février 2022
Assemblée générale

26 juin 2022
Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

3 septembre 2022
Participation au forum des associations

Du 12 au 25 septembre 2022
Exposition

18 septembre 2022
Journées Européennes du Patrimoine

PATRIMOINE DU VAIRAIS : une association reconnue d'intérêt général

Le 8 juin 2021, la direction générale des finances publiques de la Sarthe a reconnu l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS comme « un organisme d'intérêt général à caractère culturel et concourant à la mise en valeur du patrimoine » conformément au Code général des impôts.

Cela signifie donc que les dons et versements assimilés peuvent bénéficier d'un avantage fiscal, à savoir :

- **Pour les particuliers : réduction d'impôt sur le revenu de 66%** du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable
- **Pour les sociétés assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés : réduction d'impôt de 60%** du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires

Si vous souhaitez soutenir nos actions et participer à la sauvegarde du patrimoine de Saint-Cosme-en-Vairais, **taites un don !**

Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année pour votre déclaration d'impôts.

Les Carnets du Vairais n° 10

en vente à la maison de la presse (10 €)

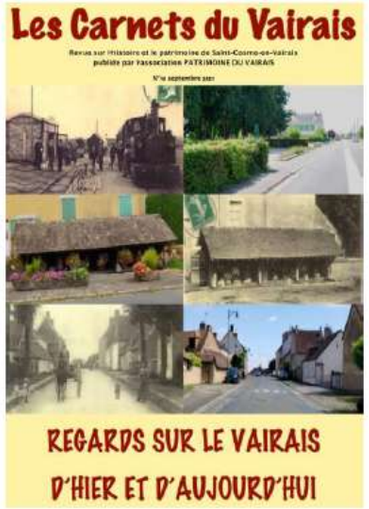

La reconstitution d'un lavoir en bois

Au cours du premier semestre 2021, l'association a reconstitué un lavoir en bois au bord de la Mortève le long du chemin de Courteillon. Ce projet a été réalisé à l'emplacement d'un vieux lavoir construit par un particulier dans les années 1930. Le choix a été fait d'une reconstitution et non d'une restauration. En effet, nous avons souhaité reconstituer un type de lavoir, tel qu'il en existait autrefois le long de nos rivières.

La restauration des plaques de cocher

D'anciennes plaques de cocher de la commune ont été restaurées et installées à l'espace nature et à l'écomusée.

La restauration de vieux outils

Chaque Mardi matin, des membres de l'association se retrouvent pour restaurer de vieux outils, qui intègreront ensuite l'écomusée « *La Grange* ». C'est notamment le cas d'un pressoir, qui a été installé près du four à pain.

Tous les Mardis matins : une demie journée banalisée pour la restauration

Approbation du rapport d'activité 2021

VOTE :
le rapport d'activité 2021
est adopté à l'unanimité

2- Rapport d'activité 2021 écomusée « *La Grange* »

L’ouverture de l’écomusée « *La Grange* » en 2021

Initialement, il était prévu une ouverture le 18 avril et une fermeture le 17 octobre 2021, soit 27 Dimanches.

En raison des restrictions sanitaires, nous n’avons pu ouvrir qu’à partir du 27 juin. L’obligation de contrôler le passe sanitaire, nous a contraints de fermer l’écomusée dès le 9 août.

Il n’y a donc eu que 7 Dimanches d’ouverture entre le 27 juin et le 8 août.

Bien que supérieure à 2020, la fréquentation n’a donc pas été très importante, 135 visiteurs, ce qui représente une moyenne de 19 personnes par Dimanche.

La fréquentation de l'écomusée en 2021

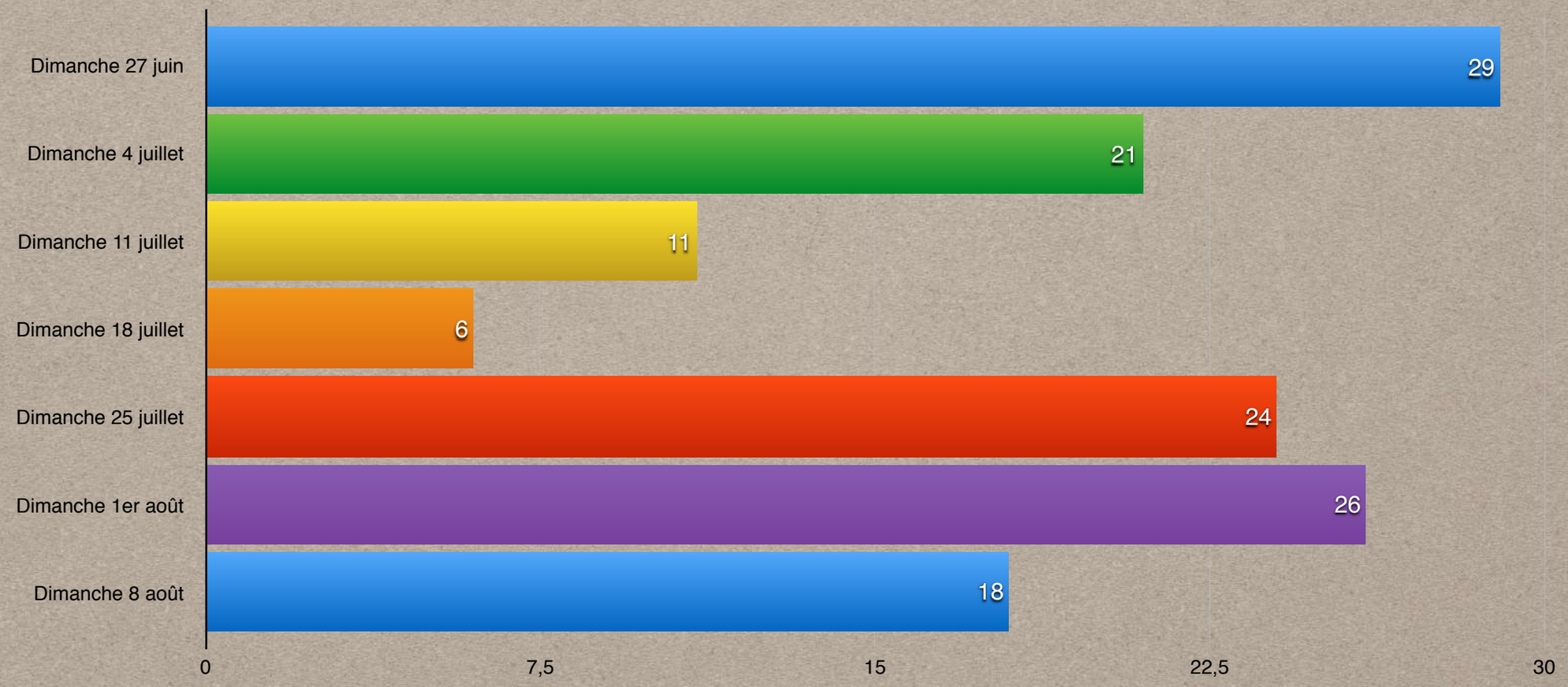

Évolution du nombre de visiteurs à l'écomusée « *La Grange* »

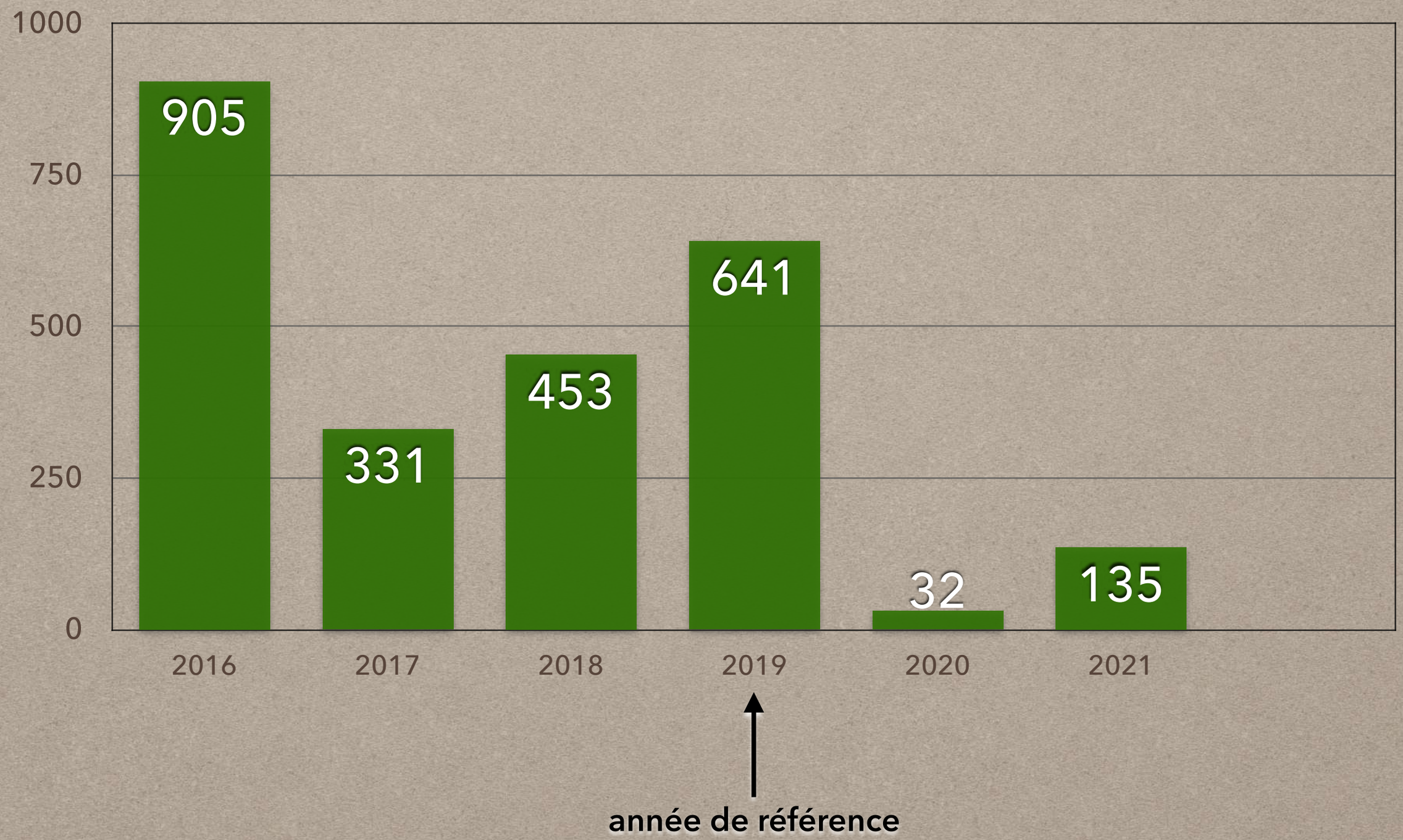

La rénovation du petit appentis

Les peintures des menuiseries extérieures à l'ocre naturel

L'installation d'un pressoir près du four à pain

La restauration d'outils

La salle 1 baptisée « salle Régis et Rolande GANNIER »

Salle Régis et Rolande GANNIER

donateurs de la collection à l'origine de l'écomusée

Les dons faits à l'écomusée

un banc de cordonnier (Mr LALOIT, St Cosme)

une broyeuse mécanique à chanvre (Mr ROYER, Monhoudou)

un pressoir et un moulin à pommes (Mr Fresnais, Le Mans)

une herse (Mme LE GALL, St Cosme)

Conclusion du rapport d'activité 2021 de l'écomusée « *La Grange* »

CONCLUSION

L'écomusée « *La Grange* » est **un projet réalisé par des bénévoles avec le soutien de la municipalité dès 2014**. Les 2 500 heures de bénévolat ont permis **la rénovation d'un bâtiment communal digne d'intérêt**, dont les origines remontent à la fin du XVIe siècle. Ce travail de bénévoles a permis également de faire **des économies très importantes sur les travaux pour la commune**, puisque le coût a été divisé par 10 par rapport aux montants prévisionnels (moins de 40 000 € au lieu de 400 000 €). En plus des nombreuses heures de bénévolat, l'association a investi plus de 4 300 € sur ses fonds propres.

L'écomusée fait maintenant **partie intégrante de l'espace nature « *Verno Vici* » et contribue à sa mise en valeur**. C'est aussi **un élément important pour l'attractivité de la commune**. Depuis 2016, **2 500 personnes sont venus le visiter**, ce qui représente une moyenne de 416 visiteurs/an, et ce malgré les deux dernières années difficiles en raison de la pandémie de COVID-19.

L'accueil reçu par le public est très bon. Les visiteurs saluent **le travail remarquable fait par les bénévoles et la richesse de la collection d'outils anciens**, ainsi que le fait de mettre en avant la mémoire des savoir-faire. Cet écomusée commence à avoir **une petite notoriété si l'on en juge par la provenance des visiteurs**. Ils sont de plus en plus nombreux à venir de l'ensemble du département de la Sarthe, mais aussi de l'Orne et parfois de la Mayenne. L'office de tourisme Maine Saosnois et Sarthe Tourisme l'ont d'ailleurs bien compris en mettant en avant l'écomusée « *La Grange* » sur leurs sites internet. L'écomusée « *La Grange* » est devenu **un atout pour l'attractivité de notre commune**.

En 2021, la fréquentation a été plutôt faible, mais en hausse par rapport à 2020. Les restrictions sanitaires et les difficultés rencontrées pour le contrôle du passe sanitaire ne nous ont pas permis de réaliser une saison complète. Cela dit, **19 personnes en moyenne sont venues sur chaque Dimanche d'ouverture, ce qui est plutôt encourageant**. Nous espérons faire une saison complète en 2022 et enregistrer ainsi une hausse significative des visites.

Bien qu'ayant fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal, **l'extension de l'écomusée s'avère aujourd'hui nécessaire** pour pouvoir exposer des objets plus volumineux et **mieux mettre en valeur l'importante collection**. D'autre part, cette extension permettra également d'**achever la restauration d'un ensemble architectural digne d'intérêt au sein de l'espace nature**. Cette mise en valeur a commencé avec la restauration de l'église (2004-2005), elle s'est poursuivie avec la restauration du four à pain (2011), l'aménagement de l'espace nature (2011-2012) et la restauration du presbytère (2013-2014).

Il est dommage que ce projet d'extension ait été retiré du CTR (Contrat Territoires Régions) en 2020, contrairement à ce qui était prévu, car cela aurait permis à la commune d'obtenir une subvention régionale de 50% du montant hors taxes des travaux.

Les bénévoles de l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS ont à coeur de **faire vivre cet écomusée, et par ce biais de contribuer à l'attractivité et au dynamisme de notre commune**. Le souhait de l'association est d'organiser des animations en lien avec les thématiques de l'écomusée, à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ou des Journées Européennes du Patrimoine. Des animations et des stands avec des démonstrations de savoir-faire et/ou la présentation de métiers d'art seraient un plus. Cependant, cela nécessite un budget plus conséquent, que l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS peut difficilement supporter actuellement.

Approbation du rapport d'activité 2021 écomusée « *La Grange* »

VOTE :

le rapport d'activité 2021
de l'écomusée « La Grange »
est adopté à l'unanimité

3- Bilan financier 2021

Bilan financier 2021

	Dépenses			Recettes	
	Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
JPPM (juin 2021)	100	0	Adhésions	350	507
JEP (septembre 2021)	50	0	Subvention commune	750	750
Exposition (septembre 2021)	1 100	619,62	Subvention Conseil départemental	150	150
Ecomusée « *La Grange* »	250	100	Vente revues	720	1 229
Revue n°10	660	1 050,78	Dons	100	50,23
Restauration et mise en valeur du patrimoine (signalétique …)	150	313,58	***Sous-total***	***2 070***	***2 686,23***
Assurance	100	97,53	Prélèvement sur fonds de réserve	606	0
Site internet	166	172,68			
Achats divers (photocopies, clés, pochettes plastifieuse, boissons)	100	174,38			
TOTAL	**2 676**	**2 528,57**	**TOTAL**	**2 676**	**2 686,23**

Excédent année 2021 = 157,66 €

Solde total au 31-12-2021 = 1 178,95 €

Solde compte courant au 31-12-2021 = 964,64 €
Solde livret A au 31-12-2021 = 214,31 €

Approbation du bilan financier 2021

VOTE :
le bilan financier 2021
est adopté à l'unanimité

4- Projets 2022

Les dates à retenir

Printemps 2022 : sortie pour les adhérents

26 juin 2022 : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

3 septembre 2022 : participation au forum des associations

Du 12 au 25 septembre : exposition (thème à définir)

18 septembre 2022 : Journées Européennes du Patrimoine (thème national « *Le patrimoine durable* »)

La restauration et la mise en valeur du patrimoine

Pas de gros chantiers de restauration en 2022
(la priorité sera donnée à l'écomusée)

Poursuite de la mise en place d'une signalétique du patrimoine

La saison 2022 de l'écomusée « *La Grange* »

Ouverture du 17 avril au 16 octobre 2022
(Dimanche de 14h30 à 18h00)

Poursuite de la restauration des outils

Réagencement de certains espaces

5- Budget prévisionnel 2022

Budget prévisionnel 2022

Solde compte courant au 31-12-2021 = 964,64 €
Solde livret A au 31-12-2021 = 214,31 €

Solde au 31 décembre 2021 = 1 178,95 €

DÉPENSES		RECETTES	
Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins	350	Adhésions	550
Journées Européennes du Patrimoine	50	Subvention commune	750
Exposition	300	Subvention département	150
Ecomusée « *La Grange* »	100	Dons écomusée	50
Restauration et mise en valeur du patrimoine (signalétique …)	350	Vente revues	250
Achat matériel (achat téléphone portable)	150	***Sous-total***	***1 750***
Site internet	180	Prélèvement sur fonds de réserve	80
Téléphone (cartes SIM prépayées)	150		
Assurance	100		
Divers (photocopies, boissons …)	100		
TOTAL DÉPENSES	**1 830**	**TOTAL RECETTES**	**1 830**

Les cotisations

- cotisation individuelle : 15 €
- cotisation couple : 20 €

6- Questions diverses

Le conseil d'administration et le bureau sont élus jusqu'en 2024. Les personnes volontaires peuvent néanmoins intégrer le conseil d'administration.
Il n'y a pas de candidats nouveaux.

Le conseil d'administration élu le 1er juillet 2021

BORENCE José
BRIANT Thierry
DEBONNE Françoise
DESHAYES Georges
DUCLUZEAU Gilles
FERRADOU Mathieu
FORTIN Pierre
FOUCHER Huguette
GOUGAUT Odette
GRANDIN Hélène
GUIRADO Thierry
LEGENDRE Jacques
LEOPOLD Josette
LEROUX Brigitte
MICHELET Ginette
TESSIER Jean-Yves
SOURDILLE Yvette
ZANNI Gérard

Le bureau élu le 6 septembre 2021

Président : Jean-Yves TESSIER

Vice-président : Jacques LEGENDRE

Secrétaire : Gérard ZANNI

Secrétaire-adjoint : José BORENCE

Trésorier : Thierry GUIRADO

Trésorier-adjoint : Pierre FORTIN

PATRIMOINE DU VAIRAIS

L'association compte actuellement 23 membres actifs. Marie-Pierre CHAUMIER et Rolland RODARI souhaitent devenir membres actifs.

Membres actifs 2021

BORENCE José
BRIANT Thierry
CHAUSSIS Patrick
DEBONNE Françoise
DESHAYES Georges
DUCLUZEAU Gilles
FERRADOU Mathieu
FORTIN Pierre
FOUCHER Huguette
FOUGERAY Jacky
GOUGAUT Odette
GRANDIN Hélène
GUIRADO Thierry
IELSCH-CALAME José
LEGENDRE Jacques
LEOPOLD Josette
LEROUX Brigitte
MICHELET Ginette
PORTE Thierry
TESSIER Jean-Yves
SOURDILLE Yvette
TENIN François
ZANNI Gérard

PATRIMOINE DU VAIRAIS

Composition des commissions

Commission écomusée « *La Grange* »	Commission restauration, entretien et mise en valeur du patrimoine	Commission animations	Commission recherches	Commission publications
Responsable : Georges DESHAYES Jean-Yves TESSIER Gérard ZANNI Jacques LEGENDRE Thierry BRIANT Pierre FORTIN Yvette SOURDILLE Thierry PORTE Odette GOUGAUT Gilles DUCLUZEAU Françoise DEBONNE François TENIN José BORENCE Patrick CHAUSSIS José IELSCH-CALAME	Responsable : Georges DESHAYES Jean-Yves TESSIER Gérard ZANNI Thierry BRIANT Pierre FORTIN Thierry GUIRADO Thierry PORTE Gilles DUCLUZEAU Jacky FOUGERAY François TENIN José BORENCE Patrick CHAUSSIS José IELSCH-CALAME	Responsable : Jean-Yves TESSIER José BORENCE Josette LÉOPOLD Huguette FOUCHER Gérard ZANNI Brigitte LEROUX	Responsable : Thierry GUIRADO Jean-Yves TESSIER Hélène GRANDIN Mathieu FERRADOU Brigitte LEROUX Thierry BRIANT Yvette SOURDILLE Josette LÉOPOLD	Responsable : Jean-Yves TESSIER Hélène GRANDIN Mathieu FERRADOU Brigitte LEROUX Yvette SOURDILLE José BORENCE

Rôle des commissions

- gestion, aménagement et entretien de l'écomusée - restauration des outils	- restauration du petit patrimoine bâti - restauration du patrimoine matériel - entretien des sites et de la signalétique	- Organisation des JPPM - Organisation des JEP - Organisations des expositions - Organisations des conférences - Organisation de manifestations diverses - Organisation des sorties extérieures	- Recherches dans les archives en lien avec les différents thèmes à l'étude - Rédaction d'articles Les thèmes de recherche : - Les personnages de l'histoire du Vairais - Le Vairais dans la Révolution française - Routes et chemins d'autrefois dans le Vairais - Les métiers d'autrefois dans le Vairais - Ecoles et enseignement dans le Vairais du XVIIIe siècle à nos jours	- Réalisation de la revue les Carnets du Vairais - Réalisation des différents dépliants (écomusée, église …) - Réalisation des panneaux de signalétique - Veille du site internet

Les dates des prochaines réunions

- *Mercredi 9 mars (17h30) :* *commission animations*

- *Samedi 12 mars (10h00) :* *commission écomusée et commission restauration du patrimoine*

- *Mercredi 16 mars (17h30) :* *commission recherches*

- *Mercredi 23 mars (18h00) :* *conseil d'administration*

Remerciements

- Les bénévoles de l'association
- Les adhérents
- Le conseil municipal de Saint-Cosme-en-Vairais
- Les services techniques et administratifs municipaux
- Le Centre culturel et d'animation du Vairais
- Le Comité d'expositions et d'animations agricoles du Vairais
- Le Comité des Fêtes de Saint Cosme en Vairais
- L'Office de tourisme Maine Saosnois
- Frédéric BEAUCHEF et Monique NICOLAS-LIBERGE, conseillers départementaux
- Régis et Rolande GANNIER
- Les généreux donateurs d'outils pour l'écomusée
- Aurélie GRISON, maison de la presse de Saint-Cosme
- L'association Perche-Canada
- Le public